

CONCENTRATION

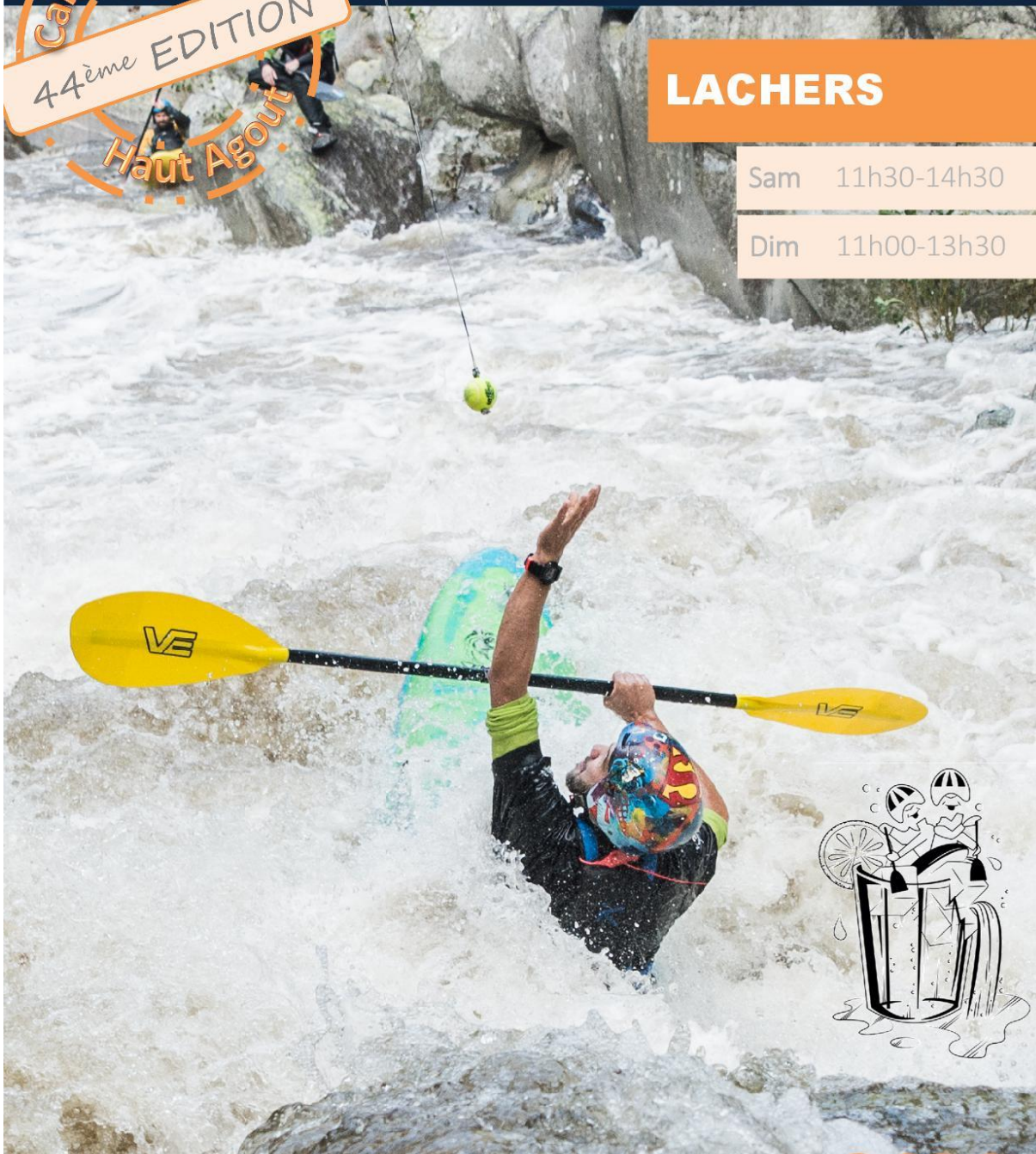
17 et 18 Octobre

Canoe - Kayak
44^{ème} EDITION
Haut Agout

LACHERS

Sam 11h30-14h30

Dim 11h00-13h30



2020

LA RIVIERE :

- Départ du barrage de Pontviel
- Pontviel / Monségou 2 km classe 3
- Monségou / la Peyre 7 km classe 3-4
- Escalier de la Peyre classe 5 (portage rive gauche)
- Escalier de la Peyre / Brassac 3 km classe 3-4 soutenu

L'arrivée se fait sur la chaussée, 100m après le Pont Neuf. On accède alors :

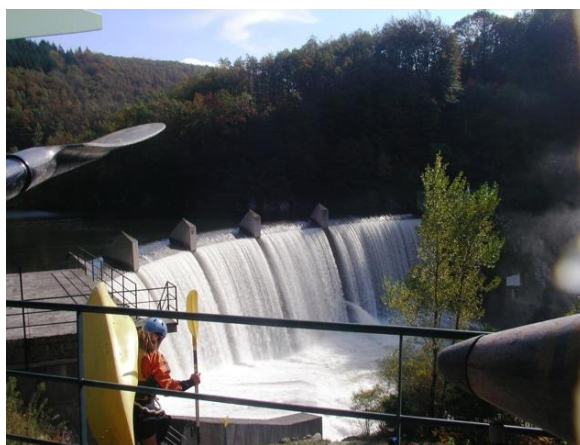
- Sur la rive gauche, au camping
- Sur la rive droite, au parking de la place de Castelnau

Après la piscine municipale de Brassac, au-dessus de la restitution EDF à Brassac, il y a deux passages dangereux :

- Un rappel pour de la mesure de débit d'EDF. C'est un petit mur en béton de chaque côté de la rivière. Un portage est possible rive gauche.
- La digue d'EDF juste en amont de la restitution. Elle est infranchissable à cause de la base qui est une dalle en béton à quelques centimètres sous le niveau de l'eau. Le contournement de la digue s'effectue par le canal de gauche.

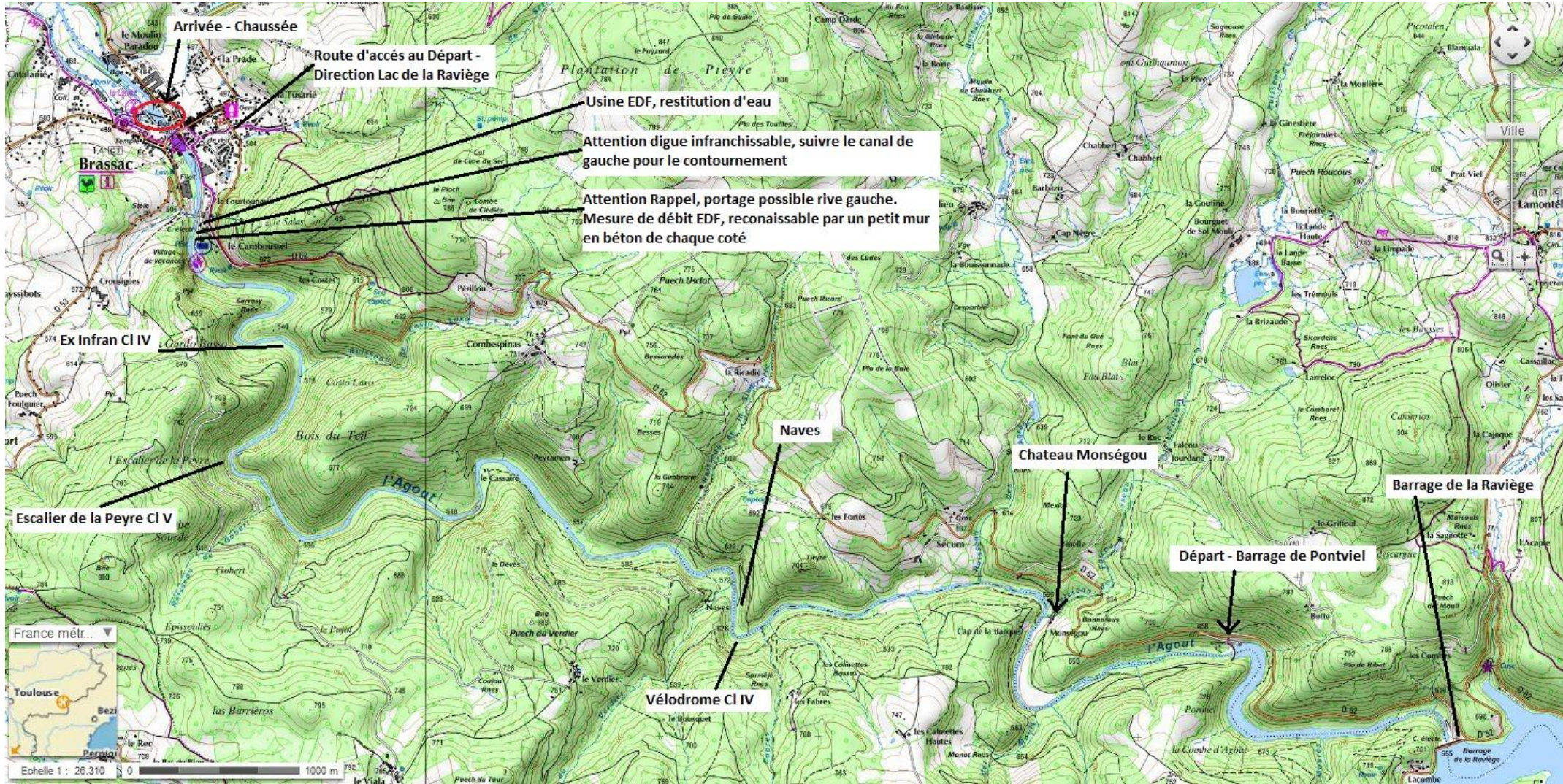


Escalier de la Peyre



Barrage de Pontviel (départ)

LA CARTE :



RENSEIGNEMENTS :

La concentration de l'Agoût est organisée par le club de Castres Burlats Canoë Kayak avec l'aide du comité départemental du Tarn , de la FFCK, de la mairie et du comité des fêtes de Brassac. Les lâchers d'eau sont faits par EDF GEH TARN-AGOUT

La manifestation est du type Concentration, ce n'est pas une course de vitesse. Elle est ouverte à tout kayakiste ou canoëiste français ou étranger, qu'il soit ou non membre d'un club. Le parcours intégral choisi (départ Pontviel et arrivée place de Castelnau à Brassac) traverse Brassac.

Les descentes s'effectuent librement aux horaires indiqués par les organisateurs.

L'inscription à la descente est obligatoire sur le site de la FFCK (<http://app.ffck.org/web/calendrier/calendrier.php>). Elle est gratuite. Aucune inscription ne sera acceptée sur place afin d'éviter tout regroupement et respecter les gestes barrières contre le covid-19.

Par contre aucun repas ou soirée ne sera organisée cette année à cause du covid-19.

Une particularité de la Concentration de l'Agout est l'excellente ambiance et les relations amicales tissées par les kayakistes au fil des années. Cet état d'esprit continue. Dans les contre-courants quelquefois étroits, chacun a sa place et accueille le suivant avec un sourire ou un mot amical.

Vous pouvez nous contacter soit :

- Par téléphone au 06 77 63 05 43
- Par email au cbck@free.fr
- Sur notre site internet en remplissant le formulaire au bas de la page d'accueil www.cbck.fr

REGLEMENT DE LA CONCENTRATION :

L'inscription pour la descente est obligatoire cette année à cause du Covid-19 et devra être faite au plus tard le vendredi 16 avant 19h. Les participants non-inscrits sur la liste de départ ne pourront pas participer à la concentration.

Conformément à l'Article A322-42 à A322-57 du Code du sport, chaque participant portera obligatoirement un casque protégeant l'ensemble de la boîte crânienne et un gilet aux normes, des chaussures fermées et aura une assurance. Les embarcations seront obligatoirement munies de réserves de flottabilité et d'anneaux de bosse. Chaque personne devra avoir au moins une corde de sécurité, un gilet avec harnais, un couteau et un leach largable pour pouvoir effectuer la sécurité de leur groupe tout au long de la descente.

Les organisateurs interdiront la descente à toute embarcation ne respectant pas ces règles élémentaires de sécurité. Un point de sécurité vérifiant les équipements et embarcation sera réalisé au départ de la descente. Il donnera lieu à l'accès au point d'embarquement. Les navigateurs refusés devront se munir d'équipements valables pour pouvoir participer à la manifestation. Il n'est pas à la charge de l'organisateur de fournir des équipements de remplacement.

Les participants devront respecter la rivière, ses autres usagers et les riverains.

Nous rappelons que dans cette gorge sauvage et d'accès difficile, **la sécurité doit obligatoirement être assurée par les groupes de kayakistes eux-mêmes.**

Sur la rivière, il y a 4 sorties possible :

- 1^{er}, Le barrage de Pontviel, c'est le départ.
- 2^{ème}, le Château Monségou est accessible depuis la route du départ. C'est un chemin privé, la circulation avec un véhicule n'est pas autorisée.
- 3^{ème}, Naves est accessible depuis la route du départ. Les dernières centaines mètres ne sont pas carrossable à voiture, à partir du virage à 180°.
- 4^{ème}, l'Escalier de la Peyre est accessible en prenant la route direction Angles depuis Brassac. L'accès n'est pas carrossable avec un véhicule.
- 5^{ème}, L'usine EDF (Restitution d'eau) est accessible en prenant la direction de la piscine municipale.

Les véhicules devront rester sur les parties goudronnées et ne pas gêner l'accès.

En raison du nombre important de participants, de l'étroitesse de la rivière et du respect des autres usagers, **les rafts ne sont ni conseillés ni désirés.**

La navigation est interdite en dehors des horaires de lâchers, page 5, même si le débit est maintenu par EDF pendant ces deux jours.

La présentation au poste de vérification sécurité au départ engage les participants à accepter ce règlement.

PROGRAMME :

Samedi 20 octobre

11h00 à 14h00

Accueil à Pontviel

11h30 à 14h30

Lâcher 16 m³ /s

Dimanche 21 octobre

10h30 à 13h30

Accueil à Pontviel

11h00 à 13h30

Lâcher 18 m³/s

Les horaires ci-dessus sont ceux des lâchers à Pontviel, sous réserve de modification.

Temps de propagation :

- Escalier de la Peyre : 2 h 15
- Brassac : 3h 30

HEBERGEMENTS BRASSAC :

Attention, depuis cette année le camping est conventionné, nous ne pouvons plus le mettre à disposition des participants gratuitement. Nous avons négocié un tarif pour les participants à l'événement, voir ci-dessous

Camping municipal 06 06 91 52 94

Les tarifs sont de 3€ par emplacement + 4€ par personne. Nous vous conseillons de réserver par téléphone.

Hôtel du Centre 05 63 74 00 14

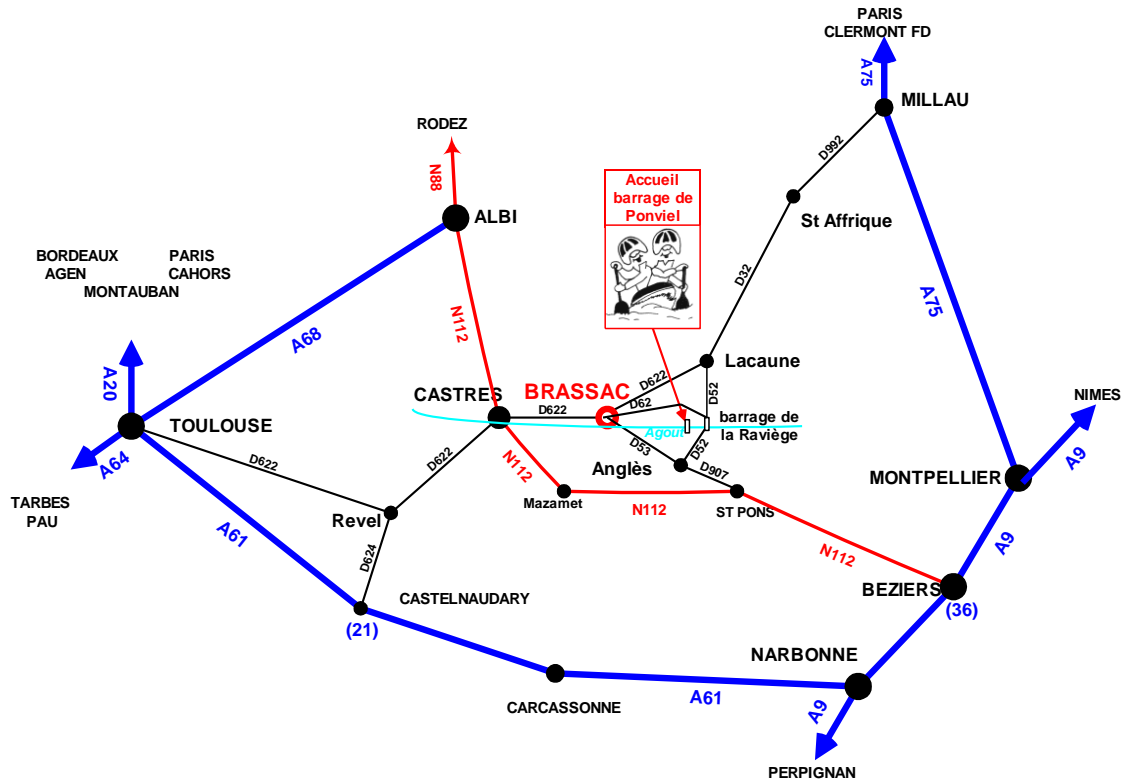
Hôtel Le Café de Paris 05 63 74 00 31

Gîtes du Camboussel 05 63 73 13 38 ou 06 12 91 95 88
contact@camboussel.com
www.camboussel.com



Brassac camping municipal

ACCES ACCUEIL-DEPART (Barrage de Pontviel) :



- Venant de Béziers :
A9 sortie n° 36, direction St Pons, Anglès, barrage de la Ravière, barrage de Pontviel
- Venant de Millau :
Quitter l'A75 à Millau, direction St Affrique, Lacaune, barrage de la Ravière, barrage de Pontviel
- Venant de Toulouse, d'Albi :
direction Castres, Brassac puis route des lacs (D62) jusqu'au barrage de Pontviel
- Venant de Brassac :
Route des lacs (D62) jusqu'au barrage de Pontviel.